

Comité de bon voisinage Turcot



Rencontre n° 6

30 septembre 2014, tenue au Centre récréatif, culturel et sportif St-Zotique

Début à 19 h 05

Membres du comité présents :

- M. Mauricio Garzon Beltran, résident
- M. James Byrns, chef de division – Grands Projets – Projet Turcot, Ville de Montréal
- M. Gilles Denicourt, agent de quartier – sécurité routière, poste de quartier 15, Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
- M. Alain-Marc Dubé, directeur du projet Turcot, ministère des Transports du Québec
- M. Martin Giroux, directeur adjoint du projet Turcot, ministère des Transports du Québec
- M. Pierre Morissette, directeur, Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO)
- M^{me} Jody Negley, résidente
- M. Derek Robertson, résident
- M^{me} Viviane Rochon, résidente
- M^{me} Marie-Claude Wilson, consultante à la Direction du projet Turcot

La rencontre du comité de bon voisinage se tient en séance publique. Une dizaine de personnes étaient présentes dans la salle.

Introduction

- L'animateur ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants
- Il explique la démarche du comité de bon voisinage : mandat, objectifs, fonctionnement
- Présentation de tous les membres du comité
- Il annonce la prochaine rencontre qui se tiendra le 18 novembre prochain
- Il procède à l'adoption de l'ordre du jour

Retour sur les questions posées aux dernières rencontres du comité

Comité du 9 juillet

A. Avez-vous l'intention d'installer une piste cyclable temporaire sur l'avenue de l'Église ?

Présentation de M. James Byrns

La piste cyclable actuelle a été rétablie cette semaine, alors la piste cyclable à court terme ne se fera pas. Par contre, l'idée de faire une piste cyclable qui se rendrait vers le Complexe récréatif Gadbois sera étudiée par la Ville de Montréal.

Période de discussion

Aucune intervention.	
----------------------	--

B. Sur quels chantiers allez-vous mettre des stations de climat sonore?

Présentation de M. Alain-Marc Dubé

Deux stations sont actuellement en place. Une station est située à l'arrière de la rue Cazalais. Une deuxième station a été installée à la mi-septembre à l'intersection des rues Angers et Roberval, près de l'école Marie-de-l'Incarnation.

Un contrat a été octroyé à Seti Média pour les stations de climat sonore. Des stations seront donc installées selon les chantiers en cours et les besoins reliés.

Ces stations ne sont pas faites pour passer la période hivernale. Elles seront donc retirées pour cette période. Une Équipe qualité du milieu équipée de sonomètres ira sur les différents chantiers pour vérifier les niveaux sonores à des fréquences régulières. L'information se retrouvera sur notre site Internet.

Période de discussion

Aucune intervention.	
----------------------	--

Comité du 20 août

A. Le boulevard Décarie sous le chemin de fer ouvrira-t-il bientôt ?

Présentation de M. James Byrns

Les travaux du boulevard Décarie sont maintenant complétés. Nous sommes présentement en train de revoir le feu de circulation de l'intersection Maisonneuve/Décarie. L'ouverture est prévue pour le 6 octobre.

Période de discussion

Aucune intervention.	
----------------------	--

B. Il devait y avoir des mesures temporaires sur la piste cyclable à l'intersection du boulevard de Maisonneuve et de l'avenue Vendôme au printemps. Nous sommes déjà en août, est-ce que ça sera fait prochainement ?

Présentation de M. James Byrns

Un marquage spécial va enligner les pistes cyclables de l'ouest du boulevard de Maisonneuve jusqu'à Vendôme. Ce marquage sera fait très prochainement.

Période de discussion

Aucune intervention.	
----------------------	--

C. Bretelle d'entrée Greene de l'autoroute 720 est où le virage à gauche n'est pas permis. Pourquoi ne l'ouvrez-vous pas aux véhicules qui arrivent de Westmount quand ils descendent la rue Greene ?

Présentation de M. Alain-Marc Dubé

Le Ministère a vérifié auprès de la Ville de Westmount et cette interdiction de virage à gauche a été installée dans les années 70 – 80 à cause d'accidents. Pour des raisons de sécurité, la Ville de Westmount n'a donc pas l'intention de permettre le virage. Si vous souhaitez plus de renseignements, nous vous invitons à contacter la Ville, car cette décision ne relève pas du ministère des Transports du Québec.

Période de discussion

Aucune intervention.	
----------------------	--

D. Hydrocarbures pétroliers

Présentation de M. Alain-Marc Dubé

Nous reviendrons plus tard dans la présentation avec les questions concernant le pompage d'hydrocarbures pétroliers.

Période de discussion

Aucune intervention.	
----------------------	--

Présentation de la mise à jour des chantiers du ministère des Transports du Québec

A. Maintien des structures existantes : bretelles G et M

Présentation de M. Guy Rivard

Les travaux de réparation de la bretelle M, de l'autoroute 720 en direction OUEST vers l'autoroute 15 en direction SUD, et de la bretelle G, de l'autoroute 20 en direction EST vers l'autoroute Décarie NORD, se poursuivent. La réouverture est toujours prévue pour le mois de novembre. Les bretelles seront donc disponibles à la circulation pour la période hivernale.

Les travaux sous l'autoroute 720 entre les rues Saint-Rémi et de Courcelle ont été complétés à la fin du mois d'août.

Période de discussion

Aucune intervention.

B. Travaux de réaménagement des rues Pullman, Saint-Rémi et Saint-Jacques

Présentation de M. Guy Rivard

Des travaux d'excavation des sols en condition d'amiante sont en cours depuis le 3 septembre sur le chantier du réaménagement des rues Pullman, Saint-Rémi et Saint-Jacques. Deux zones ont déjà été complétées. L'excavation dans une troisième zone a débuté cette semaine et se poursuivra pour trois à quatre semaines.

Depuis le 22 septembre, nous procédons à la démolition de la bande centrale de la rue Saint-Jacques. La voie de gauche dans chaque direction est fermée entre le boulevard Décarie et la rue Desnoyers, jusqu'au 6 octobre.

Des travaux sont aussi réalisés sur le mail central de la rue Saint-Rémi, ce qui nécessite la fermeture de la voie de gauche dans chaque direction, nord et sud, entre les rues Saint-Jacques et Cazalais, du 22 septembre au 6 octobre.

Parallèlement, des travaux de fondation, de trottoirs et de la Commission des services électriques de Montréal se poursuivent dans le secteur en face du nouveau Centre d'opérations Turcot afin de pouvoir procéder au pavage de cette section, dès cet automne.

Le Ministère procédera aussi dans le cadre de ce chantier au démantèlement du 856 rue Saint-Rémi, au coin des rues Saint-Rémi et Pullman. Les travaux devraient débuter dans les prochaines semaines. Un avis public a déjà été diffusé à cet effet dans la Voix populaire.

Sur ce même chantier, l'ancien carrousel ferroviaire a été trouvé dans la cour Turcot. Celui-ci a été construit à la fin du 19^e siècle. Il appartenait à la compagnie de chemin de fer Ontario and Quebec Railway. La rotonde servait à l'entretien des locomotives. Elle était équipée d'une plaque tournante au centre permettant de changer les locomotives de direction. Au fur et à mesure des excavations, la

rotonde dégagée sera relevée par arpentage et inspectée par des archéologues. L'objectif est de bien relever son empreinte pour pouvoir confirmer son emplacement sur plan.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon Beltran) Quand est-ce que vous prévoyez terminer les travaux reliés au nouveau boulevard Pullman?	(Guy Rivard, MTQ) Dans le cadre du contrat qui est en cours, nous allons faire la portion nord du boulevard Pullman entre la rue Saint-Jacques et les structures qui vont éventuellement traverser les voies ferroviaires de l'autoroute 20. Le lien sera complété dans le cadre du contrat de conception-construction.
(Mauricio Garzon Beltran) Donc le boulevard Pullman ne sera pas complété avant la fin du projet ?	(Guy Rivard, MTQ) La partie nord donnant accès au nouveau centre d'opérations sera mise en service, mais il est le seul client sur cette partie du boulevard.
(Mauricio Garzon Beltran) Avez-vous fait des modélisations pour voir l'impact sur la circulation dans le secteur Saint-Henri ?	(Alain-Marc Dubé, MTQ) L'objectif du boulevard Pullman est de remplacer l'ancien lien de la rue Carillon, qui a été fermée, et de réduire la circulation de transit qui passe sur le boulevard Saint-Jacques à Notre-Dame-de-Grâce et dans la portion Saint-Henri. Ce sera un lien plus naturel vers le centre-ville en évitant le secteur Saint-Henri.
(Jody Negley) Si j'ai bien compris lors de la visite des chantiers, l'intention est d'enterrer la rotonde pour continuer la reconstruction. Je trouve qu'elle est un morceau de notre patrimoine qui serait dommage de perdre. Est-il possible de vous en servir pour l'aménagement futur ? Vous pourriez aviser la Société historique de Saint-Henri.	(Alain-Marc Dubé, MTQ) La fondation du carrousel a été arpentée, documentée et photographiée. Je ne peux pas vous dire si elle est complète ou pas. Par contre, dans la portion où les travaux de terrassement du futur boulevard Pullman doivent être faits, il faut absolument la démanteler complètement parce que ça affectera le comportement de la chaussée. La valeur historique n'est pas assez importante pour que nous gardions des parties.
(Jody Negley) Qui a jugé que la valeur archéologique de la rotonde n'était pas suffisante ?	(Alain-Marc Dubé, MTQ) Chaque fois que nous découvrons quelque chose de ce genre, nos archéologues font une évaluation.
(Jody Negley) Avez-vous une objection à ce que la Société historique de Saint-Henri soit avisée? Elle pourrait s'informer du coût pour la sortir.	(Alain-Marc Dubé, MTQ) Nous pourrions leur donner l'information. Je suis allé sur le site aujourd'hui et ma compréhension est que la rotonde est déjà démolie et enterrée. Nous transférerons l'information que nous avons à la Société historique de Saint-Henri.
	(Guy Rivard, MTQ) Ce n'est pas exclu que nous trouvions d'autres pièces du carrousel ailleurs.

(Résidente) La Société historique de Saint-Henri a les photos originales de la rotonde.	
---	--

C. Retour sur les mesures d'atténuation du pont Saint-Jacques

Présentation de M. Guy Rivard

Depuis l'ouverture du demi-tour Sherbrooke, le 25 août dernier, le Ministère a reçu quelques plaintes concernant l'utilisation par des camions et le non-respect de la signalisation. Des glissières de béton seront ajoutées à l'entrée du demi-tour afin de rétrécir l'entrée et ainsi empêcher les camions d'y accéder. Des glissières seront aussi ajoutées à la fin du demi-tour. Ces modifications seront faites dans les prochaines semaines.

Période de discussion

Aucune intervention.

D. Travaux du prolongement du boulevard De La Vérendrye

Présentation de M. Guy Rivard

Dans le cadre du chantier du prolongement du boulevard De La Vérendrye, le tronçon de la piste cyclable qui était fermé sous l'échangeur De La Vérendrye depuis le 4 août dernier a été rouvert à la circulation le 26 septembre.

Les travaux d'excavation et d'aqueduc se poursuivent.

Période de discussion

Aucune intervention.

E. Structures Angers

Présentation de M. Guy Rivard

L'intersection des rues Cabot et Angers a été fermée les 23 et 24 septembre afin de procéder à l'installation des poutres de la structure Angers. L'intersection est à nouveau ouverte à la circulation. Les travaux sur ce chantier avancent très bien et devraient être complétés en décembre.

Période de discussion

Aucune intervention.

F. Voie de contournement Angrignon

Présentation de M. Guy Rivard

Le Ministère a débuté l'aménagement d'une voie de contournement qui permettra aux autobus d'éviter l'intersection Notre-Dame et Angrignon en passant sous le boulevard Angrignon. Cette déviation viendra compléter la voie réservée sur le corridor Notre-Dame en direction est. Les travaux ont débuté le 2 septembre dernier et se termineront en novembre 2014. Des travaux d'excavation sont en cours. Des entraves partielles auront lieu éventuellement en direction ouest sur la rue Notre-Dame afin d'effectuer les raccordements ainsi que sur la rue Saint-Patrick.

Période de discussion

Aucune intervention.

G. Démantèlement et recyclage de bâtiments industriels

Présentation de M. Guy Rivard

Les travaux de démolition au 4103, rue de Richelieu ont été complétés au cours de la semaine du 22 septembre.

Les travaux de démolition de l'ancien Centre d'opérations Turcot du Ministère débuteront dans les prochains jours. Ce bâtiment est situé au 1665, rue de Roberval. Les travaux auront lieu de jour, entre 7 h et 19 h.

Plusieurs mesures seront prises afin de limiter les impacts sur les riverains du chantier:

- Arrosage fréquent pour limiter l'émission de poussières en bordure du chantier.
- Installation d'une station de suivi du climat sonore à proximité de l'école Marie-de-l'Incarnation. Vous pouvez suivre les niveaux sonores en ligne sur notre site Internet.
- Maintien du mur de maçonnerie du bâtiment situé du côté de la rue de Roberval afin de créer un écran antibruit temporaire pendant les travaux.
- Interdiction de circuler pour les camions sur les rues Angers et de Roberval, à proximité de l'école Marie-de-l'Incarnation.

Entrave partielle de la rue de Roberval à venir pour le débranchement de l'aqueduc.

Période de discussion

Aucune intervention.

H. Nouveau Centre d'opérations Turcot

Présentation de M. Guy Rivard

Le projet a consisté en la construction d'un bâtiment de 3 950 mètres carrés qui comprend notamment les bureaux administratifs et les ateliers mécaniques du MTQ et du Centre de gestion de l'équipement roulant. Un entrepôt à sel a également été construit sur le terrain de plus de 16 000 mètres carrés, site de l'ancienne gare de triage du CN.

Il s'agit d'un bâtiment ayant obtenu la certification LEED, c'est-à-dire Leadership in Energy and Environmental Design

Des mesures environnementales d'avant-garde qui visent le développement durable, l'efficacité énergétique et la qualité de l'environnement intérieur ont été intégrées au bâtiment, dont:

- une toiture verte ;
- un mur solaire ;
- la gestion efficace de l'eau et la récupération de l'eau de pluie ;
- l'utilisation de matériaux recyclés ;
- l'installation d'équipements énergétiques plus performants et plus respectueux de l'environnement comme la géothermie.

Période de discussion

Aucune intervention.

Présentation du pompage des hydrocarbures pétroliers

Terrains de Courcelle/Saint-Jacques : Secteur Ville-Marie

A. Contamination des sols en profondeur par des hydrocarbures pétroliers

Présentation de Mme Marie-Claude Wilson

Le Ministère et précédemment la STM ont fait plusieurs études de caractérisation de ces terrains. Nous avons analysé la qualité des sols profonds à 8-10 mètres.

Une problématique est toujours existante au niveau des eaux souterraines.

Période de discussion

Aucune intervention.

B. Caractérisation environnementale : Qualité de l'eau souterraine

Présentation de Mme Marie-Claude Wilson

Une contamination par diesel s'est produite il y a plusieurs années. Une couche d'huile flotte au-dessus des eaux sous-terraines. Avec les années, les sols ont été contaminés sur une certaine épaisseur au fur et à mesure que les eaux montaient.

Période de discussion

Aucune intervention.

C. Caractérisation environnementale : Sols profonds

Présentation de Mme Marie-Claude Wilson

Contamination aux hydrocarbures dans la zone de marnage, soit la zone de fluctuation du niveau des eaux souterraines, entre les élévations 14 et 18 mètres. Des nappes d'hydrocarbures flottent sur l'eau souterraine.

Période de discussion

Aucune intervention.

D. Caractérisation environnementale : Origines possibles de la contamination

Présentation de Mme Marie-Claude Wilson

Plusieurs origines à cette contamination sont possibles. Une fondreuse à neige avait des réservoirs souterrains pour alimenter le système sur le terrain de Westmount. Les anciens garages de la STM avaient également plusieurs réservoirs souterrains. D'anciens déversements ont eu lieu dans la cour Glen. L'origine ne peut pas être définie exactement.

E. Interventions réalisées par la Société de transport de Montréal

Présentation de Mme Marie-Claude Wilson

Lorsque le problème de contamination des sols a été détecté par la STM dans les années 90, plusieurs mesures ont été établies. Douze réseaux de pompage dans 70 puits ont été mis en place par la STM en 1992.

La STM a récupéré environ 400 000 litres d'hydrocarbures. Elle a arrêté le pompage, mais le MTQ a repris le travail puisque l'autoroute sera construite par-dessus ces terrains. Le système de pompage en place devenait de moins en moins efficace.

De 2007 à 2013, les quantités d'hydrocarbures récupérées ont évolué d'environ 15 000 litres par semestre.

Période de discussion

Aucune intervention.

F. Options de réhabilitation étudiées

Présentation de Mme Marie-Claude Wilson

Trois options de réhabilitation ont été étudiées :

- excavation des sols contaminés profonds ;
- traitement in situ des sols contaminés profonds ;
- encapsulation des sols contaminés profonds.

Période de discussion

Aucune intervention.

G. Alternative de réhabilitation retenue

Présentation de Mme Marie-Claude Wilson

L'alternative retenue :

- ajout de puits pour densifier le réseau de pompage existant ;
- pompage intensif des phases flottantes résiduelles jusqu'au début des travaux de construction de la route 136 dans le secteur (août 2014 à juin 2015) ;
- mise en place d'un écran souterrain étanche pour prévenir la migration éventuelle vers l'aval.

Ajout de 56 nouveaux puits de pompage pour augmenter la récupération. Il y a deux unités de pompage, soit une pour le côté est et une pour le côté ouest. Afin de retirer les hydrocarbures dans les puits dans la rue de Courcelle, la rue doit être fermée partiellement à la circulation. Le pompage se fait le samedi, aux deux semaines. Une direction sur deux doit être fermée et la circulation se fait en alternance avec la présence de signaleurs. La première fermeture a eu lieu le 27 septembre de 9 h à 17 h. La prochaine aura lieu le 4 octobre, de 7 h à midi. Les fermetures devraient ensuite avoir lieu aux deux semaines.

Pour le pompage de l'eau souterraine, un écran étanche en aval de l'écoulement a été ajouté et des puits de contrôle aux extrémités de cet écran ont été installés.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(James Byrns, Ville de Montréal) L'autoroute 20 actuelle deviendra la route 136 après les travaux.	

H. Risque de laisser la contamination

Présentation de Mme Marie-Claude Wilson

Malgré le pompage, les hydrocarbures ne pourront pas être complètement retirés. L'impact sur la santé est toutefois nul, car l'humain n'a aucune exposition aux hydrocarbures. L'impact écotoxicologique est aussi nul, car les récepteurs écologiques n'ont aucune exposition aux hydrocarbures.

La phase libre, qui en état d'équilibre statique, ne présente pas de migration vers l'extérieur de la zone observée.

Période de discussion

Aucune intervention

I. Suivi

Présentation de Mme Marie-Claude Wilson

L'entrepreneur fait le traitement des hydrocarbures pour séparer les hydrocarbures de l'eau.

Au besoin, des opérations de pompage et de traitement des effluents seront réalisées. Un suivi de la qualité des écoulements souterrains aux extrémités de l'écran sera fait. Le pompage et le traitement des eaux souterraines aux extrémités du mur seront faits au besoin, en cas de dépassement des critères de la CMM.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(Jody Negley) De quoi l'écran est-il fait et comment tient-il?	(Marie-Claude Wilson, MTQ) C'est un écran souterrain, probablement un écran étanche en ciment.
(Jody Negley) Lorsque vous parlez d'écran, s'agit-il d'un mur ?	(Marie-Claude Wilson, MTQ) Oui, d'un mur souterrain.

Retour sur les questions posées à la rencontre du comité le 20 août

A. Combien de camions transporteront des hydrocarbures ?

Présentation de Mme Marie-Claude Wilson

Nous estimons à 20 000 litres la quantité d'huile à récupérer sur une période de sept mois. Ça fait environ quatre camions au total pour cette période.

Période de discussion

Aucune intervention

B. Quels itinéraires emprunteront les camions ?

Présentation de Mme Marie-Claude Wilson

Au niveau des itinéraires, les camions utilisent le réseau de camionnage de la Ville de Montréal. Possiblement par la rue Notre-Dame parce que les installations de récupération des hydrocarbures se trouvent à Châteauguay.

Période de discussion

Aucune intervention

C. Où seront envoyés les hydrocarbures ?

Présentation de Mme Marie-Claude Wilson

Les huiles sont accumulées dans des réservoirs et sont ensuite récupérées par des camions-citernes.

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon Beltran) Quelle quantité d'hydrocarbures restera-t-il à la fin de ces travaux?	(Marie-Claude Wilson, MTQ) Nous ne connaissons pas la quantité à l'heure actuelle. Nous pourrions répondre à cette question dans sept ou huit mois, à la fin des travaux de pompage.

Période de questions générales

Intervention	Réponse
(Résidente) Lors d'une précédente rencontre du comité, vous nous aviez informés de travaux nécessitant la coupure du gaz au mois de juillet. Quand est-ce que ces travaux seront faits?	(Guy Rivard, MTQ) Ces travaux prévus sur la rue Saint-Jacques ont été annulés.
(Résidente) Lorsque Turcot sera démolie, est-ce qu'il peut avoir des problèmes d'environnement, de santé ou de déchets toxiques dans l'air ?	(Martin Giroux, MTQ) Nous avons découvert de l'amiante dans certains matériaux dans les sols de la cour Turcot. Le fait qu'il y en a dans les sols ne veut pas dire qu'il y en a dans l'air. Nous avons mis en place de l'équipement afin de vérifier dans différents endroits du site s'il y a des particules d'amiante dans l'air. Les travailleurs portent également des pastilles servant à capter ces fibres qui sont envoyées en laboratoire. Jusqu'à maintenant, les travailleurs n'ont jamais été exposés à des fibres d'amiante. Il n'y en avait que dans les sols. Nous travaillons avec l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail qui analyse les contaminants.
(Résidente) Allons-nous être prévenus lorsque les démolitions auront lieu ? Lorsque vous avez construit la rue sur le chemin de la Côte-Saint-Paul, les travailleurs n'ont jamais arrosé.	(Alain-Marc Dubé, MTQ) Les travaux de construction sur le chemin de la Côte-Saint-Paul se sont terminés en 2012. Nous avons démolie la bretelle St-Jacques qui passe derrière la rue Cazalais en une fin de semaine. Soyez assuré que le Ministère informera les citoyens par différents moyens de communication des moments de démolition, notamment au Comité de bon voisinage. La démolition sera faite par séquences par le fournisseur.
	(Guy Rivard, MTQ) Si vous avez des plaintes concernant les chantiers de Turcot, nous avons un numéro de téléphone spécialement pour le projet, le 514 873-1372.
(Résidente) Des travaux étaient parfois réalisés en pleine nuit à partir de 23 h. Les gens au rythme normal dorment à cette heure.	(Guy Rivard, MTQ) Il y a beaucoup de contraintes.
(Pierre Morissette) Est-ce qu'il y a des risques qu'il	(Alain-Marc Dubé, MTQ) Nous avons fait le tour de

<p>y ait de l'amiante dans les structures que vous allez démolir ?</p>	<p>toutes les structures de Turcot à démolir. Nous avons constaté qu'un enduit qui avait été appliqué à la surface du béton contenait une très faible quantité de particules d'amiante. Nous avons donné un contrat pour l'enlever. Il n'y a donc plus d'amiante sur nos structures.</p>
<p>(Pierre Morrissette) Est-ce qu'il pourrait y avoir de l'amiante dans les structures ?</p>	<p>(Alain-Marc Dubé, MTQ) Non, à l'époque il ne mettait pas d'amiante dans les structures. Son utilisation était seulement esthétique.</p>
<p>(Résident) Les structures de l'échangeur Turcot seront-elles toutes aériennes ?</p>	<p>(Alain-Marc Dubé, MTQ) La plupart des structures seront construites au sol. Un des objectifs poursuivis par le projet était de réduire le nombre de structures aériennes. L'entretien des structures aériennes est beaucoup plus dispendieux. Le nombre de structures aériennes sera réduit d'environ 65 %. Les coûts d'entretien par année seront diminués de 20 millions. Des murs antibruit sont prévus pour améliorer le climat sonore.</p>
<p>(Résident) Je m'intéresse aux conséquences négatives par rapport au sud de Verdun. J'ai constaté une vitesse de 50 à 60 km/h dans les virages de certaines rues. Est-ce que l'aménagement des autoroutes augmentera la vitesse ?</p>	<p>(James Byrns, Ville de Montréal) Je ne crois pas que ces routes soient liées à l'échangeur Turcot. Je prends note de votre commentaire. La Ville ira regarder les vitesses.</p> <p>(Gilles Denicourt) Vous pourriez en parler avec le poste de police de Verdun. Ces policiers feront une vérification.</p>
<p>(Mauricio Garzon Beltran) Il y a eu des problématiques concernant le collecteur Saint-Pierre. Avez-vous décidé définitivement de ce que vous ferez? Il paraît que la solution impliquerait de fermer le pont Saint-Jacques pendant deux ou trois ans. Quel sera l'impact sur la circulation?</p>	<p>(Alain-Marc Dubé, MTQ) Ce qui est exploré en ce moment est de dévier le collecteur Saint-Pierre vers le bas de la falaise. Cette déviation permettrait d'accéder à une conduite à une hauteur moins élevée. Cela implique de faire des renforcements sur le collecteur et de construire une chambre à côté. Nous évaluons actuellement cette solution avec les coûts et les échéanciers. Cette solution permettra de déterminer la date du début des travaux du pont Saint-Jacques.</p>
<p>(Mauricio Garzon Beltran) Est-ce qu'il y a du nouveau par rapport à l'octroi du contrat conception-construction ? Il y a des compagnies qui ont été impliquées dans les différentes problématiques de corruption et de collusion à Montréal. Quelles sont les mesures que prendra le Ministère pour s'assurer que ces entreprises respecteront le contrat et utiliseront des matériaux de qualité pour éviter que la reconstruction de l'échangeur Turcot devienne un chantier éternel ?</p>	<p>(Alain-Marc Dubé, MTQ) Le processus d'appel de proposition est toujours en cours. Nous prévoyons annoncer le fournisseur d'ici le 21 décembre 2014. Pour ce qui est du processus d'appel de proposition et des suites du contrat, le gouvernement a adopté un certain nombre de lois depuis les événements auxquels vous faites référence. Les différents consortiums qui se présentent doivent être certifiés par l'autorité de marché financier. Ce qui est prévu dans le contrat est qu'il y aura un certificateur indépendant. Il s'agit d'une entreprise qui a la responsabilité de faire appliquer les clauses</p>

	et les exigences du contrat conception-construction. Le Ministère se donne la possibilité d'aller auditer les zones de travail. Une performance est attendue du fournisseur sur une période de cinq ans après la livraison des travaux.
(Jody Negley) Si la rue Saint-Jacques est fermée, quels seront les impacts sur l'accès au nouvel hôpital et quelles seront les mesures d'atténuation pour Notre-Dame-de-Grâce ?	(Martin Giroux, MTQ) Le Ministère a eu des rencontres avec la Ville et l'Arrondissement pour planifier ces fermetures dans les deux dernières années. Nous avons déjà mis en place des mesures pour améliorer l'accès des citoyens du quartier Notre-Dame-de-Grâce : le tournebride sur Sherbrooke, l'ouverture de la sortie Maisonneuve et la mise en place d'une voie réservée sur la rue Sherbrooke. Nous nous rencontrons régulièrement pour trouver des solutions. Nous miserons beaucoup sur l'utilisation des transports en commun.
(Jody Negley) Est-ce que l'accès au stationnement du nouvel hôpital par la rue Saint-Jacques sera bloqué ?	(Martin Giroux, MTQ) L'entrée pour les employés et livraisons n'est pas pour le public, mais elle sera toujours ouverte. Concernant les travaux du collecteur, nous n'avons pas terminé d'analyser toutes les solutions. Des interventions se feront en hiver, mais nous minimiserons la durée de la fermeture.
(Mauricio Garzon Beltran) Est-ce qu'il y a des nouvelles par rapport au plan d'intervention Je n'ai pas remarqué beaucoup d'interventions dans le secteur Saint-Henri. Avez-vous des nouvelles par rapport aux études que vous deviez faire?	(James Byrns, Ville de Montréal) Nous avons le même genre d'interventions dans le secteur Notre-Dame-de-Grâce. Beaucoup de marquage a été fait avant la rentrée scolaire. À un prochain comité, nous ferons un suivi sur ce qui a été fait. Nous travaillons pour une meilleure signalisation et des afficheurs de vitesse. Nous amènerons l'accès à l'école. Nous avons prévu avec la STM d'encourager les étudiants à prendre le passage souterrain, mais la STM avait des travaux de réfection à faire alors nous avons été obligés de fermer l'entrée.
(Mauricio Garzon Beltran) Les afficheurs de vitesse ne fonctionnent pas.	(James Byrns, Ville de Montréal) Certains afficheurs de vitesse ne fonctionnent pas, mais ils seront changés et fonctionneront. Nous avons eu des problématiques avec le fournisseur. La vitesse dans les zones scolaires et les parcs sera changée à 30 km / h.
(Jody Negley) Pouvez-vous faire une mise à jour de la recherche du terrain de compostage ?	(James Byrns, Ville de Montréal) Nous avons fait des démarches pour trouver un terrain. Nous avons trouvé un terrain, mais malheureusement il n'est pas disponible. Nous sommes toujours à la recherche d'un terrain dans l'arrondissement où nous pourrions entreposer l'équipement de la Ville

	afin de permettre au compostage de demeurer où il est présentement.
(Jody Negley) Avez-vous un échéancier sur lequel vous travaillez ?	(James Byrns, Ville de Montréal) Il n'y a pas d'échéancier, c'est le plus tôt possible.
(Jody Negley) Les gens payent en ce moment 5\$ par semaine et le montant augmenterait à 8\$ par semaine pour transporter les déchets jusqu'au site situé à une heure de Montréal. Plusieurs clients arrêteraient de donner leurs déchets.	(James Byrns, Villes Montréal) L'arrondissement est très sensible à la situation et il comprend l'importance de rapidement trouver un terrain.

La rencontre se termine à 20 h 30.

Prochaine rencontre du comité : le 18 novembre 2014